

## COMMENTAIRE HEBDOMADAIRE

# Le Canada a besoin d'une véritable révolution en matière d'investissement privé

Par Jimmy Jean, vice-président, économiste en chef et stratège

Depuis son arrivée au pouvoir en mars dernier, le gouvernement de Mark Carney a agi avec une rapidité remarquable, déployant un éventail de politiques industrielles et de mesures d'intervention en situation de crise. Le Bureau des grands projets fera avancer les projets d'intérêt national. Les politiques d'approvisionnement « Acheter canadien » visent à soutenir les fournisseurs nationaux. Le Fonds de réponse stratégique de 5 G\$ cible les secteurs touchés par les tarifs douaniers. Les mesures de liquidité aident les entreprises à surmonter les perturbations commerciales. Sous l'élan des mesures du secteur public se cache une question fondamentale : créer les conditions nécessaires à l'investissement privé, véritable moteur de la croissance de la productivité et de la résilience économique.

### Cinq ans de stagnation de la productivité

Les chiffres sont stupéfiants. Le Canada se classe parmi les derniers au sein de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) en matière d'investissement privé par travailleur. La productivité du secteur des affaires stagne essentiellement depuis six ans. Les [investissements dans l'innovation](#), la machinerie et le matériel sont demeurés décevants, contrairement aux États-Unis où les dépenses en capital liées à l'intelligence artificielle contribuent fortement à l'investissement global des entreprises.

Il faut reconnaître que, peu après son arrivée au pouvoir, le gouvernement Carney a pris la décision d'annuler la hausse prévue de la taxe sur les gains en capital. Il a entre autres

maintenu les crédits d'impôt à l'investissement pour les technologies propres et bonifié les encouragements fiscaux pour la recherche scientifique et le développement expérimental. Sur papier, la structure des incitatifs paraît convenable. En pratique, toutefois, les résultats ne sont pas au rendez-vous.

### Une boîte à outils désordonnée

Le problème ne réside pas dans les mesures en vigueur, mais plutôt dans la manière dont elles sont perçues. Ce qui pourrait faire évoluer les perceptions, c'est la stabilité des politiques, leur pérennité et un signal clair que le rôle du gouvernement est de lever les obstacles, non pas de choisir des gagnants.

Le régime canadien d'amortissement est un bon exemple. Il y a environ un an, Ottawa annonçait une mesure de passation en charges intégrale à caractère permanent, mais limitée à certains actifs, notamment dans les technologies propres et la fabrication. Bien qu'il s'agisse d'un pas dans la bonne direction, on est encore loin d'une stratégie globale de récupération des coûts en capital. Même les secteurs qui profitent de la passation en charges intégrale restent tributaires du maintien de cette mesure par les gouvernements à venir. Autrement dit, le Canada a mis au point un incitatif en apparence attrayant, sans toutefois offrir la stabilité que les entreprises recherchent.

Cela contraste avec les États-Unis, où la passation en charges immédiate est non seulement élargie, mais est devenue permanente en vertu du [One Big Beautiful Bill Act](#). Pour les

### TABLE DES MATIÈRES

|                               |   |                    |   |                               |   |
|-------------------------------|---|--------------------|---|-------------------------------|---|
| Réflexions de la semaine..... | 1 | À surveiller ..... | 4 | Indicateurs économiques ..... | 7 |
|-------------------------------|---|--------------------|---|-------------------------------|---|

Jimmy Jean, vice-président, économiste en chef et stratège • Randall Bartlett, économiste en chef adjoint  
Benoît P. Durocher, directeur et économiste principal • Royce Mendes, directeur général et chef de la stratégie macroéconomique  
Mirza Shaheryar Baig, stratège en devises étrangères • Marc-Antoine Dumont, économiste senior • Tiago Figueiredo, stratège macro  
Francis Généreux, économiste principal • Florence Jean-Jacobs, économiste principale • Kari Norman, économiste • Sonny Scarfone, économiste principal  
Oskar Stone, analyste • LJ Valencia, économiste

Desjardins, Études économiques : 514 281-2336 ou 1 866 866-7000, poste 5552336 • [desjardins.economie@desjardins.com](mailto:desjardins.economie@desjardins.com) • [desjardins.com/economie](https://desjardins.com/economie)

**NOTE AUX LECTEURS** : Pour respecter l'usage recommandé par l'Office québécois de la langue française (OQLF), nous employons dans les textes et les tableaux les symboles k, M et G pour désigner respectivement les milliers, les millions et les milliards. **MISE EN GARDE** : Ce document s'appuie sur des informations publiques, obtenues de sources jugées fiables. Le Mouvement Desjardins ne garantit d'aucune manière que ces informations sont exactes ou complètes. Ce document est communiqué à titre informatif uniquement et ne constitue pas une offre ou une sollicitation d'achat ou de vente. En aucun cas, il ne peut être considéré comme un engagement du Mouvement Desjardins et celui-ci n'est pas responsable des conséquences d'une quelconque décision prise à partir des renseignements contenus dans le présent document. Les prix et les taux présentés sont indicatifs seulement parce qu'ils peuvent varier en tout temps, en fonction des conditions de marchés. Les rendements passés ne garantissent pas les performances futures, et les Études économiques n'assument aucune prestation de conseil en matière d'investissement. Les opinions et les prévisions figurant dans le document sont, sauf indication contraire, celles des auteurs et ne représentent pas la position officielle du Mouvement Desjardins. Copyright © 2025, Mouvement Desjardins. Tous droits réservés.

entreprises qui prennent des décisions d'affectation du capital sur plusieurs années, et en particulier celles qui ont la possibilité d'investir d'un côté ou de l'autre de la frontière, ces distinctions sont loin d'être négligeables.

Les incitatifs existent – là n'est pas le problème. Le Canada offre un éventail de mesures fédérales et provinciales qui peuvent, dans certains cas, se révéler généreuses. Mais pour plusieurs entreprises, ces mesures de soutien sont fragmentées, temporaires ou sectorielles. La nature cloisonnée de ces programmes diminue leur efficacité, non seulement parce qu'ils deviennent complexes à naviguer et à gérer, mais aussi parce qu'ils ne démontrent pas toujours des résultats clairs et mesurables.

Cette tension s'est manifestée dans le budget 2025 du Québec, qui a considérablement réduit et regroupé les crédits d'impôt dans un souci de simplification et de rigueur budgétaire. Même si le gouvernement a défendu cette décision en invoquant des raisons d'efficacité, le véritable enjeu tient peut-être moins au nombre de mesures incitatives qu'à leur conception et à leur capacité à soutenir durablement les investissements privés. Le gouvernement fédéral pourrait tirer des leçons de cette situation.

### Il ne faut pas couler dans le béton un système fragmenté

Ottawa a récemment annoncé que certaines dépenses fiscales seraient désormais comptabilisées comme des investissements dans le prochain budget, transformant ainsi les principaux programmes de mesures incitatives en investissements inscrits au bilan. Cela impose des exigences accrues en matière de reddition de comptes. Avant de graver ces programmes dans le marbre budgétaire, le gouvernement devrait d'abord procéder à une analyse complète de leur efficacité. Certains programmes peuvent être généreux et bien ciblés, alors que d'autres sont fragmentés, désuets ou d'une efficacité incertaine. Si ces dépenses doivent être traitées comme des investissements, alors une évaluation rigoureuse (notamment en ce qui concerne leur rendement économique, leur incidence sur la productivité et leur effet d'entraînement) devrait être le point de départ plutôt qu'une réflexion secondaire.

### Une mise de fonds n'est pas une stratégie

L'accent mis par le gouvernement Carney sur les mégaprojets d'infrastructure et les mesures sectorielles en réponse aux défis posés par les tarifs douaniers américains devrait vraiment être interprété comme une mise de fonds pour bâtir quelque chose de beaucoup plus complet, et non une solution en soi. Oui, le Canada a besoin de meilleures infrastructures et de réponses intelligentes aux chocs commerciaux. Mais si l'objectif est l'augmentation de l'investissement par travailleur et la stimulation de la productivité, les dépenses publiques à elles seules ne suffiront pas. L'essentiel de l'effort doit venir de l'investissement privé.

L'exemple européen peut éclairer la réflexion canadienne. Dans son rapport sur la compétitivité de 2024, Mario Draghi a conclu que l'Union européenne avait besoin d'environ 800 G€ d'investissements supplémentaires par an, dont 80 % devraient provenir du secteur privé. Ses recommandations portaient principalement sur l'élimination des obstacles : une réglementation allégée, des approbations plus rapides et la réduction des entraves au commerce intérieur. Le Canada a également amorcé des démarches similaires, mais il faut maintenant intensifier les efforts pour sortir l'investissement privé de sa torpeur :

1. **Ancrer durablement la compétitivité du régime fiscal.** Rendre les mesures incitatives à l'investissement permanentes et accessibles à grande échelle. Le Canada devrait non seulement maintenir et renforcer les dispositions relatives à la passation en charges intégrale, mais aussi les étendre à toutes les entreprises afin d'assurer la compétitivité de son régime fiscal par rapport à celui des États-Unis.
2. **Simplifier le cadre réglementaire.** Le principe « Un projet, une évaluation » est un bon départ, mais les PME ont aussi besoin d'un répit. Le poids croissant des obligations réglementaires est un véritable obstacle à l'expansion et à la prise de risques. Selon une étude de Statistique Canada, le fardeau de la réglementation des entreprises a augmenté de 37 % entre 2006 et 2021. Ce surcroît de contraintes réglementaires expliquerait un niveau d'investissements des entreprises en 2021 inférieur de 9 % à ce qu'il aurait été dans un scénario contrefactuel sans cette hausse.
3. **Maintenir un effort constant pour lever les barrières au commerce interprovincial.** La tendance actuelle est prometteuse, mais le test décisif sera de savoir si les coûts et les frictions d'exploitation entre les provinces diminuent réellement, permettant ainsi au commerce interprovincial de prospérer. À la différence des politiques protectionnistes nationales, les barrières commerciales interprovinciales sont souvent involontaires et constituent un simple sous-produit de la fragmentation de la politique réglementaire. Au-delà de l'urgence conjoncturelle de cette année, les gouvernements devraient s'engager à développer une véritable culture de réduction des obstacles. Cela pourrait passer par un mécanisme permanent qui ferait de la réduction des barrières une démarche continue.
4. **Améliorer la visibilité sur l'offre de main-d'œuvre.** Le gouvernement a récemment exprimé sa volonté d'attirer la main-d'œuvre qualifiée touchée par les changements apportés aux visas américains H-1B. Cette volonté contraste avec la réduction du nombre d'admissions de résidents permanents et la baisse marquée des étudiants étrangers admis, deux voies fiables pour répondre aux besoins des entreprises canadiennes en main-d'œuvre qualifiée. Ce manque de cohérence nuit à la confiance nécessaire aux entreprises pour investir dans leur expansion et dans la modernisation des outils utilisés par leur main-d'œuvre.

**5. Faire de l'investissement privé le pilier de la stratégie.**

Le gouvernement doit montrer clairement qu'il mise sur les investissements du secteur privé comme principal moteur de la progression de la productivité et de la résilience économique, et non uniquement sur les investissements publics.

**Passer de la parole aux actes**

Le budget fédéral du 4 novembre offre l'occasion de passer à une autre étape. Plutôt que de s'en tenir à des éléments de discours de campagne ou de mettre de l'avant de nouvelles structures bureaucratiques, Ottawa pourrait se concentrer à poser des gestes concrets pour créer un environnement où les entreprises peuvent investir en toute confiance, se moderniser, attirer les meilleurs talents, adopter de nouvelles technologies et être habitées par une volonté de se surpasser. Le gouvernement Carney a fait preuve de beaucoup d'ambition. Il est maintenant temps de rendre cette attitude contagieuse.

# À surveiller

## ÉTATS-UNIS

**\* En raison de l'impasse budgétaire aux États-Unis, il est possible que certains indicateurs ne soient pas publiés selon l'horaire.**

LUNDI 20 octobre - 10:00

| Septembre  | m/m    |
|------------|--------|
| Consensus  | nd     |
| Desjardins | -0,3 % |
| Août       |        |
|            | -0,5 % |

**Indicateur avancé (septembre)** – L'indicateur avancé ne sera probablement pas publié lundi comme prévu puisque certaines composantes de l'indice sont fournies par le gouvernement fédéral. Néanmoins, on peut supposer une autre diminution de l'indicateur avancé pour septembre. Les principales contributions négatives devraient provenir de la confiance des consommateurs, de l'indice ISM et des demandes d'assurance-chômage.

JEUDI 23 octobre - 10:00

| Septembre  | taux ann. |
|------------|-----------|
| Consensus  | 4 060 000 |
| Desjardins | 4 100 000 |
| Août       |           |
|            | 4 000 000 |

**Ventes de propriétés existantes (septembre)** – La revente continue d'évoluer en dents de scie. Après une baisse de 2,7 % en juin, les ventes de propriétés existantes ont augmenté de 2,0 % en juillet, et reculé de 0,2 % en août. Ces mouvements erratiques devraient s'être poursuivis en septembre et une hausse mensuelle est attendue. Les ventes en suspens ainsi que les données régionales préliminaires pointent d'ailleurs en ce sens. Somme toute, on s'attend à ce que les ventes passent à 4 100 000 unités.

VENDREDI 24 octobre - 8:30

| Septembre  | m/m   |
|------------|-------|
| Consensus  | 0,4 % |
| Desjardins | 0,4 % |
| Août       |       |
|            | 0,4 % |

**Indice des prix à la consommation (septembre)** – À cause de l'impasse politique qui sévit toujours à Washington, les données sur l'inflation du mois de septembre n'ont pas été publiées mercredi dernier. Toutefois, le Bureau of Labor Statistics a annoncé qu'il sera en mesure de publier les données de septembre de l'Indice des prix à la consommation (IPC) le vendredi 24 octobre afin de permettre au gestionnaire du programme de Sécurité sociale de respecter certaines échéances légales. Comme indiqué dans notre *Commentaire hebdomadaire* de la semaine dernière, on s'attend à ce que l'IPC total affiche une croissance semblable à celle de 0,4 % en août. L'énergie devrait amener une contribution plus forte alors que la modeste hausse des prix de l'essence sera amplifiée par les ajustements saisonniers. Les effets directs des tarifs semblent encore modestes jusqu'à maintenant, mais, à l'image du mois précédent, on anticipe des croissances assez vives des prix des aliments et des biens excluant les aliments et l'énergie. Il sera intéressant de voir si les nouveaux tarifs instaurés en août, notamment concernant les petites transactions, montreront plus de mordant. On s'attend toujours à ce que les effets soient un peu plus importants dans les mois à venir. Du côté des services excluant l'énergie, un gain de 0,2 % est attendu, comparativement à celui de 0,3 % en août. Somme toute, l'IPC total ainsi que l'IPC de base qui exclut les aliments et l'énergie devraient croître de 0,4 %. La variation annuelle de l'IPC total devrait s'accélérer un peu, de 2,9 % à 3,1 %, alors que l'inflation de base devrait demeurer à 3,1 %.

VENDREDI 24 octobre - 10:00

| Septembre  | taux ann. |
|------------|-----------|
| Consensus  | 710 000   |
| Desjardins | 650 000   |
| Août       |           |
|            | 800 000   |

**Ventes de maisons neuves (septembre)** – Les ventes de maisons individuelles neuves ont enregistré une étonnante hausse de 20,5 % en août, ce qui représente la plus forte croissance mensuelle depuis août 2022. Le niveau atteint, soit 800 000 unités à rythme annualisé, est le plus élevé depuis décembre 2021. Peu de signes précurseurs laissaient croire en une telle vigueur, sinon une récente hausse des recherches en ligne au sujet de maisons neuves. Après une telle performance, un ressac est envisageable. Certes, le niveau des recherches en ligne est récemment demeuré élevé, mais les autres indicateurs, comme la confiance des constructeurs et les permis de bâtir de propriétés individuelles neuves (jusqu'en août, soit la dernière donnée disponible), suggèrent plutôt un retour aux moyennes précédentes, soit sous les 700 000 unités. Cela dit, à cause de l'impasse budgétaire, cette donnée ne sera sans doute pas publiée selon l'horaire prévu.

MARDI 21 octobre - 8:30

|                  |               |
|------------------|---------------|
| <b>Septembre</b> | <b>m/m</b>    |
| Consensus        | -0,1 %        |
| Desjardins       | -0,2 %        |
| <b>Août</b>      | <b>-0,1 %</b> |

JEUDI 23 octobre - 8:30

|                |               |
|----------------|---------------|
| <b>Août</b>    | <b>m/m</b>    |
| Consensus      | 1,0 %         |
| Desjardins     | 0,9 %         |
| <b>Juillet</b> | <b>-0,8 %</b> |

DIMANCHE 19 octobre - 22:00

|                |              |
|----------------|--------------|
| <b>T3 2025</b> | <b>a/a</b>   |
| Consensus      | 4,7 %        |
| <b>T2 2025</b> | <b>5,2 %</b> |

## CANADA

**Indice des prix à la consommation (septembre)** – Les prix à la consommation globaux ont probablement diminué de 0,2 % en septembre, ce qui marque une deuxième baisse mensuelle consécutive. Malgré tout, le taux d'inflation annuel devrait s'accélérer de deux dixièmes de point pour atteindre 2,1 %, en grande partie en raison des effets de base. Excluant les aliments et l'énergie, la croissance annuelle des prix devrait se maintenir autour de 2,5 %, un niveau conforme à la dernière estimation de l'inflation sous-jacente de la Banque du Canada. Même si le mois de septembre a également été marqué par l'absence de contre-tarifs sur de nombreux produits américains, les prix des biens sont probablement demeurés relativement stables alors que les détaillants continuent de réduire les stocks achetés sous le régime tarifaire précédent. Cela dit, l'inflation liée aux biens excluant les aliments, l'énergie et les taxes indirectes s'amenuise, et l'élimination des contre-tarifs vient appuyer l'opinion selon laquelle cette tendance se poursuivra au cours des mois à venir. L'inflation des services demeure élevée en raison des prix associés aux logements et de fluctuations idiosyncrasiques dans d'autres catégories. L'inflation liée au logement devrait se modérer au cours des prochains mois, mais les résultats tangibles risquent de se faire attendre jusqu'à la fin de l'année. Les mesures de l'inflation de base de la Banque du Canada devraient demeurer près de 3,0 %, reflétant la dynamique des prix plus tôt dans l'année. Les taux annualisés sur trois mois, plus sensibles aux variations récentes, devraient confirmer que l'inflation sous-jacente se situe autour de 2,5 %.

**Ventes au détail (août)** – Les ventes au détail sont généralement demeurées dans une fourchette étroite cette année, et cette tendance semble s'être poursuivie en août et en septembre. Les ventes ont probablement augmenté de 0,9 % en août, se redressant après la faiblesse observée en juillet. Cela dit, les ventes d'automobiles auraient reculé, les prix désaisonnalisés ayant diminué et les volumes de ventes s'étant contractés selon les données sectorielles déjà publiées. Nous nous attendons à ce que la valeur des ventes d'essence et de carburant ait augmenté, les prix désaisonnalisés ayant grimpé. Les ventes de base, qui excluent l'essence et les automobiles, ont probablement repris de la vigueur en août, remontant après la contraction de juillet. Pour le résultat provisoire de septembre, nous nous attendons à des résultats légèrement positifs. Cela s'explique notamment par la hausse des dépenses en carburant en raison des prix plus élevés. Les ventes chez les concessionnaires automobiles devraient aussi avoir augmenté un peu. Les ventes de base sont probablement demeurées stables ou négatives en septembre, car les tensions commerciales commencent à se faire sentir plus clairement sur le marché du travail et la croissance démographique continue de ralentir. Ces facteurs risquent de freiner la croissance globale des ventes au détail pour le reste de l'année.

## OUTRE-MER

**Chine : PIB réel (T3)** – La croissance du PIB réel devrait avoir ralenti au cours de l'été, après une hausse trimestrielle de 1,1 % au deuxième trimestre. La demande intérieure demeure atone et bien que le marché immobilier ait affiché quelques signes de stabilisation en début d'année, il a depuis repris sa tendance baissière. Tant le prix moyen des propriétés que le nombre de mises en chantier ont reculé au cours des derniers mois. En revanche, le secteur extérieur de l'économie chinoise, notamment les industries exportatrices, a surpassé les attentes. Cette performance s'explique en partie par le devancement continu de l'activité économique en Chine, motivée par les menaces récurrentes de nouveaux tarifs douaniers de la part des États-Unis. Toutefois, cet effet devrait éventuellement s'estomper, laissant place à un affaiblissement du secteur extérieur.

MERCREDI 22 octobre - 2:00

**Septembre** a/a  
Consensus 4,0 %  
**Août** 3,8 %

**Royaume-Uni : Indice des prix à la consommation (septembre)** – L’inflation britannique s’est accélérée depuis le printemps au Royaume-Uni. La variation annuelle de l’indice des prix à la consommation est passée d’un creux pour 2025 de 2,6 % en mars à 3,8 % en juillet et en août. Les prix des aliments ont beaucoup contribué à l’inflation plus élevée. Excluant les aliments, l’énergie, l’alcool et les produits du tabac, l’inflation de base est tout de même restée élevée à 3,6 % en août. Les données de septembre nous permettront de voir si l’inflation plus élevée a perduré jusqu’à la fin du troisième trimestre. On ne s’attend d’ailleurs pas à de grands mouvements à la baisse qui inciteraient la Banque d’Angleterre à diminuer ses taux directeurs. Ceux-ci devraient rester inchangés jusqu’à la fin de 2025.

JEUDI 23 octobre - 19:30

**Septembre** a/a  
Consensus 2,9 %  
**Août** 2,7 %

**Japon : Indice des prix à la consommation (septembre)** – En août, la variation annuelle de l’indice japonais des prix à la consommation est passée sous la barre des 3 % pour la première fois depuis novembre 2024. On s’attend à une légère baisse du taux d’inflation en septembre. C’est le signal procuré par les données préliminaires de la région de Tokyo, qui montrent même une légère diminution mensuelle de l’indice.

VENDREDI 24 octobre - 4:00

**Octobre**  
Consensus 51,0  
**Septembre** 51,2

**Zone euro : Indice PMI (octobre – préliminaire)** – Les données préliminaires pour octobre laissent entrevoir une légère progression de l’activité dans la zone euro, l’indice PMI composite s’établissait à 51,2 en septembre, son plus haut niveau en 16 mois. Cette hausse reflète surtout la vigueur des services (51,4), alors que le secteur manufacturier replonge en territoire de contraction (49,5), pénalisé par la faiblesse persistante en Allemagne et en France. Bien que la tendance demeure positive, la dynamique reste fragile alors que la croissance repose sur un seul pilier, tandis que les nouvelles commandes et l’emploi stagnent. Les données d’octobre nous donneront de premières informations sur la vigueur de l’économie au début du quatrième trimestre.

# Indicateurs économiques

## Semaine du 20 au 24 octobre 2025

| Jour | Heure | Indicateur | Période | Consensus |  | Données précédentes |
|------|-------|------------|---------|-----------|-------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|
|------|-------|------------|---------|-----------|-------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|

### ÉTATS-UNIS

\* En raison de l'impasse budgétaire aux États-Unis, il est possible que certains indicateurs ne soient pas publiés selon l'horaire.

|             |       |                                          |            |           |           |           |
|-------------|-------|------------------------------------------|------------|-----------|-----------|-----------|
| LUNDI 20    | 10:00 | Indicateur avancé (m/m)                  | Sept.      | nd        | -0,3 %    | -0,5 %    |
| MARDI 21    | ---   | ---                                      |            |           |           |           |
| MERCREDI 22 | ---   | ---                                      |            |           |           |           |
| JEUDI 23    | 8:30  | Demandes initiales d'assurance-chômage   | 13-17 oct. | 230 000   | nd        | 218 000   |
|             | 10:00 | Ventes de maisons existantes (taux ann.) | Sept.      | 4 060 000 | 4 100 000 | 4 000 000 |
| VENDREDI 24 | 8:30  | Indice des prix à la consommation        |            |           |           |           |
|             |       | Total (m/m)                              | Sept.      | 0,4 %     | 0,4 %     | 0,4 %     |
|             |       | Excluant aliments et énergie (m/m)       | Sept.      | 0,3 %     | 0,4 %     | 0,3 %     |
|             |       | Total (a/a)                              | Sept.      | 3,1 %     | 3,1 %     | 2,9 %     |
|             |       | Excluant aliments et énergie (a/a)       | Sept.      | 3,1 %     | 3,1 %     | 3,1 %     |
|             | 10:00 | Indice de confiance du Michigan – final  | Oct.       | 55,0      | 55,0      | 55,0      |
|             | 10:00 | Ventes de maisons neuves (taux ann.)     | Sept.      | 710 000   | 650 000   | 800 000   |

### CANADA

|             |       |                                                                                      |       |        |        |        |
|-------------|-------|--------------------------------------------------------------------------------------|-------|--------|--------|--------|
| LUNDI 20    | 8:30  | Indice des prix des produits industriels (m/m)                                       | Sept. | nd     | 0,1 %  | 0,5 %  |
|             | 8:30  | Indice des prix des matières brutes (m/m)                                            | Sept. | nd     | -0,3 % | -0,6 % |
|             | 10:30 | Publication de l'Enquête sur les perspectives des entreprises de la Banque du Canada |       |        |        |        |
| MARDI 21    | 8:30  | Indice des prix à la consommation                                                    |       |        |        |        |
|             |       | Total (m/m)                                                                          | Sept. | -0,1 % | -0,2 % | -0,1 % |
|             |       | Total (a/a)                                                                          | Sept. | 2,2 %  | 2,1 %  | 1,9 %  |
| MERCREDI 22 | ---   | ---                                                                                  |       |        |        |        |
| JEUDI 23    | 8:30  | Ventes au détail                                                                     |       |        |        |        |
|             |       | Total (m/m)                                                                          | Août  | 1,0 %  | 0,9 %  | -0,8 % |
|             |       | Excluant automobiles (m/m)                                                           | Août  | 1,4 %  | 1,9 %  | -1,2 % |
| VENDREDI 24 | ---   | ---                                                                                  |       |        |        |        |

**Note :** Desjardins, Études économiques participe à toutes les semaines au sondage de la maison Bloomberg pour le Canada et les États-Unis. Environ 15 économistes sont consultés pour le sondage au Canada et près d'une centaine du côté américain. Les simplifications m/m, t/t et a/a correspondent respectivement à des variations mensuelles, trimestrielles et annuelles. À la suite du trimestre, les simplifications p, d et t correspondent respectivement à première estimation, deuxième estimation et troisième estimation. Les heures indiquées sont à l'heure avancée de l'Est (GMT -4 heures).  Prévisions de Desjardins, Études économiques du Mouvement Desjardins.

# Indicateurs économiques

## Semaine du 20 au 24 octobre 2025

| Pays               | Heure | Indicateur                                 | Période | Consensus |        | Données précédentes |        |
|--------------------|-------|--------------------------------------------|---------|-----------|--------|---------------------|--------|
|                    |       |                                            |         | m/m (t/t) | a/a    | m/m (t/t)           | a/a    |
| <b>OUTRE-MER</b>   |       |                                            |         |           |        |                     |        |
| <b>DIMANCHE 19</b> |       |                                            |         |           |        |                     |        |
| Chine              | 22:00 | PIB réel                                   | T3      | 0,8 %     | 4,7 %  | 1,1 %               | 5,2 %  |
| Chine              | 22:00 | Production industrielle                    | Sept.   |           | 5,0 %  |                     | 5,2 %  |
| Chine              | 22:00 | Ventes au détail                           | Sept.   |           | 3,0 %  |                     | 3,4 %  |
| <b>LUNDI 20</b>    |       |                                            |         |           |        |                     |        |
| Allemagne          | 2:00  | Indice des prix à la production            | Sept.   | 0,1 %     | -1,5 % | -0,5 %              | -2,2 % |
| Zone euro          | 4:00  | Compte courant (G€)                        | Août    | nd        |        | 27,7                |        |
| Italie             | 4:30  | Compte courant (M€)                        | Août    | nd        |        | 8 693               |        |
| Zone euro          | 5:00  | Construction                               | Août    | nd        | nd     | 0,5 %               | 3,2 %  |
| <b>MARDI 21</b>    |       |                                            |         |           |        |                     |        |
| Japon              | 19:50 | Balance commerciale (G¥)                   | Sept.   | -91,6     |        | -150,1              |        |
| <b>MERCREDI 22</b> |       |                                            |         |           |        |                     |        |
| Corée du Sud       | ---   | Réunion de la Banque de Corée              | Oct.    | 2,50 %    |        | 2,50 %              |        |
| Royaume-Uni        | 2:00  | Indice des prix à la consommation          | Sept.   | 0,2 %     | 4,0 %  | 0,3 %               | 3,8 %  |
| Royaume-Uni        | 2:00  | Indice des prix à la production            | Sept.   | 0,2 %     | 3,6 %  | 0,2 %               | 2,9 %  |
| <b>JEUDI 23</b>    |       |                                            |         |           |        |                     |        |
| France             | 2:45  | Confiance des entreprises                  | Oct.    | 95        |        | 96                  |        |
| France             | 2:45  | Perspectives de production                 | Oct.    | -13       |        | -14                 |        |
| Zone euro          | 10:00 | Confiance des consommateurs – préliminaire | Oct.    | -15,0     |        | -14,9               |        |
| Royaume-Uni        | 19:01 | Confiance des consommateurs                | Oct.    | -20       |        | -19                 |        |
| Japon              | 19:30 | Indice des prix à la consommation          | Sept.   |           | 2,9 %  |                     | 2,7 %  |
| <b>VENDREDI 24</b> |       |                                            |         |           |        |                     |        |
| Royaume-Uni        | 2:00  | Ventes au détail                           | Sept.   | -0,2 %    | 0,4 %  | 0,5 %               | 0,7 %  |
| France             | 2:45  | Confiance des consommateurs                | Oct.    | 86        |        | 87                  |        |
| France             | 3:15  | Indice PMI composite – préliminaire        | Oct.    | 48,7      |        | 48,1                |        |
| France             | 3:15  | Indice PMI manufacturier – préliminaire    | Oct.    | 48,2      |        | 48,2                |        |
| France             | 3:15  | Indice PMI services – préliminaire         | Oct.    | 48,9      |        | 48,5                |        |
| Allemagne          | 3:30  | Indice PMI composite – préliminaire        | Oct.    | 51,5      |        | 52,0                |        |
| Allemagne          | 3:30  | Indice PMI manufacturier – préliminaire    | Oct.    | 49,5      |        | 49,5                |        |
| Allemagne          | 3:30  | Indice PMI services – préliminaire         | Oct.    | 51,0      |        | 51,5                |        |
| Zone euro          | 4:00  | Indice PMI composite – préliminaire        | Oct.    | 51,0      |        | 51,2                |        |
| Zone euro          | 4:00  | Indice PMI manufacturier – préliminaire    | Oct.    | 49,9      |        | 49,8                |        |
| Zone euro          | 4:00  | Indice PMI services – préliminaire         | Oct.    | 51,3      |        | 51,3                |        |
| Royaume-Uni        | 4:30  | Indice PMI composite – préliminaire        | Oct.    | 50,7      |        | 50,1                |        |
| Royaume-Uni        | 4:30  | Indice PMI manufacturier – préliminaire    | Oct.    | 46,7      |        | 46,2                |        |
| Royaume-Uni        | 4:30  | Indice PMI services – préliminaire         | Oct.    | 51,0      |        | 50,8                |        |
| Russie             | 6:30  | Réunion de la Banque de Russie             | Oct.    | 16,00 %   |        | 17,00 %             |        |

**Note :** Contrairement au Canada et aux États-Unis, la divulgation des chiffres économiques outre-mer se fait de façon beaucoup plus approximative. La journée de publication des statistiques est donc indicative seulement. Les simplifications m/m, t/t et a/a correspondent respectivement à des variations mensuelles, trimestrielles et annuelles. À la suite du trimestre, les simplifications p, d et t correspondent respectivement à première estimation, deuxième estimation et troisième estimation. Les heures indiquées sont à l'heure avancée de l'Est (GMT -4 heures).